



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/184 ✓
S/21216
28 mars 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-cinquième session

Points 29, 71 et 144 de la
liste préliminaire*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-cinquième année

Lettre datée du 28 mars 1990, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre un message de S. E. M. Sahabzada
Yaqub-Khan, Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan
(voir l'annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre
des points 29, 71 et 144 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) Shaukat UMER

* A/45/50.

ANNEXE

Message adressé au Secrétaire général par le Ministre
pakistanaï des affaires étrangères

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le communiqué, en date du 8 mars, émis par le Ministre des affaires étrangères du régime de Kaboul, dans lequel ce dernier, de façon extrêmement inconvenante et légère, a lancé des accusations sans fondement contre le Pakistan.

Le Gouvernement pakistanaï rejette catégoriquement ces accusations. Le Pakistan n'a participé en aucune manière aux événements récents de Kaboul, au cours desquels une grande partie de l'armée et des forces aériennes afghanes se sont soulevées contre le pouvoir dictatorial de Najibullah.

L'absurdité de ces accusations ressort clairement de l'affirmation ridicule selon laquelle Shahnawaz Tanai, Ministre de la défense du régime de Kaboul, est un agent pakistanaï. Les divergences de vues entre Najibullah et lui sont bien connues depuis longtemps. Il est également de notoriété publique que M. Tanai est toujours en Afghanistan et continue de s'opposer au régime de Kaboul.

La demande du régime de Kaboul, qui souhaite le retour de certains officiers réfugiés, est inacceptable. Le Gouvernement pakistanaï a accordé l'asile politique à ces officiers conformément aux normes internationales. Le Pakistan a accueilli plus de 3 millions de réfugiés afghans pour des raisons humanitaires. Il ne peut maintenant commencer à refuser l'asile à ceux qui fuient la répression persistante du régime de Kaboul.

Le Pakistan reste résolument décidé à respecter scrupuleusement la lettre et l'esprit des Accords de Genève. De même, nous appuyons sans réserve les résolutions adoptées par consensus par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1988 et 1989 sur la question de l'Afghanistan, résolutions demandant l'instauration en Afghanistan d'un gouvernement de coalition qui soit acceptable pour le peuple afghan.

La récente tentative de coup d'Etat a montré une fois de plus, s'il en était besoin, que le régime de Kaboul est banni aussi bien par la nation afghane que par des secteurs importants des forces armées afghanes et du Parti démocratique populaire afghan lui-même. L'insurrection a clairement mis en évidence le fait qu'il existe en Afghanistan un large consensus quant au régime de Najibullah, considéré comme un obstacle sérieux sur la voie d'un règlement politique du problème afghan. Elle a également anéanti le mythe de la légitimité du régime mis en place par le Parti démocratique populaire afghan, mythe que le régime tente sans relâche d'entretenir.

La seule conclusion valable que l'on puisse tirer des événements qui se sont déroulés en Afghanistan est qu'un règlement politique n'y est possible qu'à condition de transférer le pouvoir à un gouvernement de coalition qui soit acceptable pour le peuple afghan. Najibullah et ses alliés feraient preuve de sagesse en reconnaissant cette vérité flagrante et en se retirant afin que la paix puisse être rétablie en Afghanistan.